

Grandes cultures Céréales et/ou oléoprotéagineux Légumes ou champignons Fleurs et/ou horticulture diverse

Équidés et/ou autres herbivores Combinaisons de granivores (porcins, volailles) Polyculture et/ou polyélevage

Sans exploitation

Frontière

Limite du SCOT Limite des EPCI

Limite communale

Bovins lait

Note de lecture :

L'OTEX correspond ici à l'orientation dominante calculée au niveau communal. Elle dépend de la production agricole dominante observée à cette échelle, et ne correspond pas nécessairement à l'orientation majoritaire des exploitations qui s'y trouvent.